



Identité usurper pour un signalement

Par Rom

Bonjour ,
Une personne inconnu à utiliser mon nom et prénom pour faire un signalement sur un trafic de drogue
Les personnes sont parti en prison
On m accuse d avoir signaler ce trafic avec les problèmes qui s en suit .
Alors que je n es rien fait aucun signalement
Puis je porter plainte pour usurpation d identités
Le signalement a été fait sur internet via le site de la police.
Merci d avance

Par ESP

Bonsoir et bienvenue

Oui, il faut signaler que votre identité a été utilisée de manière frauduleuse.

Faire une déclaration formelle en apportant tous les documents nécessaires pour prouver votre identité et expliquer la situation.

La police vous donnera je pense des instructions sur les démarches à suivre pour clarifier la situation et protéger votre identité.

Si nécessaire, consultez un avocat

Par Rom

Merci pour votre réponse
Cet vraiment possible de faire ce genre de chose il ya aucune vérification des forces de l ordre que la personne qui fait le signalement via internet et bien celle qui accuse.
Je suis vraiment dans un état de stupéfaction que se soit si simple dans le seul but de nuire de façon gratuite et faire des problèmes qui peuvent aller loin , violence ,famille etc..

Merci encore pour votre réactivité.

Par kang74

Bonjour

A priori cela doit être un proche de vous pour donner votre identité, vos coordonnées, pour dénoncer quelque chose dont vous avez connaissance et utiliser votre adresse internet.

Il est très étonnant , vu que ce signalement était fructueux pour eux, que vous n'ayez pas été convoqué histoire de vérifier votre complicité à minima .

Donc oui, vous pouvez faire ce que vous voulez : m'enfin je ne vois pas bien comment on signale un trafic de drogue via internet sans convoquer la personne qui signale , à minima .

Par ESP

C'est d'autant plus bizarre qu'il est possible de faire un signalement sans décliner son identité...

[url=https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/signaler-traffic-stupefiants-stup]https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/signaler-traffic-stupefiants-stup[/url]

Par Risto

Salut! C'est alarmant de voir à quel point il est facile de faire un signalement sans vérification appropriée, ce qui peut entraîner de graves conséquences. La possibilité d'utiliser ces outils pour nuire à autrui est préoccupante et soulève de nombreuses questions sur la responsabilité et la protection des personnes accusées à tort.

Par ESP

Vous vous répétez...

Je vous conseille de déposer une plainte contre X ou à minima une main courante pour officialiser votre contestation.

Par Rom

Merci à tous pour vos réponses

Oui cet quelqu un de proche qui était au courant que j était client de cette personne ,

Et non je n ai pas était convoquer pour confirmer cet dire

Je vais aller porter plainte en espérant qu avec l adresse ip de la personne qui a signaler à mon nom ils pourront faire quelques choses

Cet vrai qu ils aurait put "la police "faire quelques vérification d autant plus comme vous dites précédemment cela peut se faire de façon anonyme, du coup s aurait dut leur faire tilt quand même

C est alarmant !!!